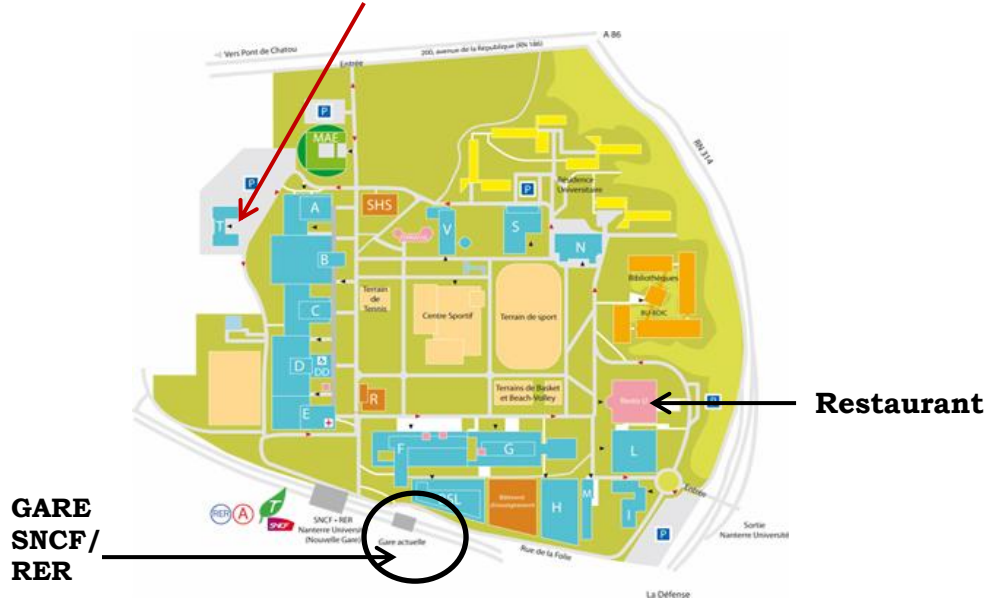


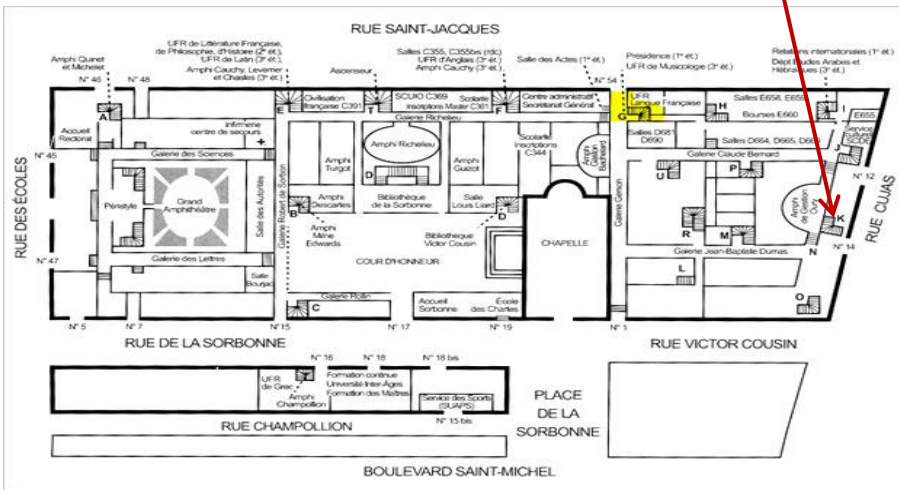
POUR VENIR

Lundi 2 avril à Nanterre : bâtiment T, salle R11



NORMES ET INSTITUTIONS :
NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX REGARDS
DRONT PUBLIC, PHILOSOPHIE ET THÉORIE DU DROIT

Mardi 3 avril à la Sorbonne : salle G 615 Bis, escalier K au fond de la Galerie Dumas, 2ème étage [ici, plan du rez-de-chaussée]



Colloque interdisciplinaire

Université Paris Ovest Nanterre, lundi 2 avril 2012, salle R11, bât. T / Université Paris I Sorbonne, mardi 3 avril 2012, salle G 615 bis



Normes et institutions sont des objets de réflexion communs aux sociologues, aux politistes, aux philosophes et aux juristes. Si tous les découpent selon des modalités spécifiques, leurs problèmes n'en sont pas moins, en fait, largement communs : pour l'essentiel, il s'agit de définir la justice, et en particulier la manière de la rendre. Or, si la justice n'est pas affaire de simple contemplation, et si donc c'est à travers des actions singulières et des expériences concrètes qu'elle se décide réellement, il convient de croiser ces divers types de réflexions pour leur donner davantage de pertinence et d'effectivité à la lumière de l'actualité.

Mais au-delà, l'enjeu est aussi d'interroger le geste même de la réflexion au regard de l'écart entre la théorie et la pratique. La « dialectique » selon laquelle la définition générale des normes pourrait aboutir à la constitution pratique des institutions demeure pour le moins incertaine. A quelles conditions est-il possible de définir des normes ? Faut-il chercher à définir des normes abstraites, ou s'attacher plutôt aux modalités concrètes de leur structuration institutionnelle ? C'est ce problème qui traversera les travaux consacrés aux transformations du droit public et aux débats qui agitent actuellement la théorie du droit et la philosophie sociale.

PROGRAMME

LUNDI 2 AVRIL

Matinée : droit de la régulation et transformation des institutions publiques

9h30 : *accueil du public*

9h45-10h00 *Introduction* par Thomas Boccon-Gibod et Caterina Gabrielli

10h00-10h45 Régis Lanneau (Nanterre, CRDP), *Penser l'efficiency des régulations juridiques, quelques problèmes épistémologiques*

10h45-11h30 Bertrand du Marais (Nanterre, CRDP), *La « conformité » (compliance), un nouveau mode d'action publique*

11h30-11h45 Pause

11h45-12h30 Paul Anthelme Adèle (Nanterre, IRERP), *Les normes juridiques de régulation des dépenses de santé*

Déjeuner – « carré VIP », Nanterre

Après-midi : institutions et normativité juridique

14h30-15h15 Christian Walter (Paris I, Nosophi), *Les normes financières : calcul et institutions face à l'incertitude économique*

15h15-16h00 Eric Millard (Nanterre, CTAD), *Les difficultés conceptuelles de l'institutionnalisme vues depuis les théories de Maurice Hauriou*

16h-16h15 Pause

16h15-17h00 Massimo La Torre (Università di Catanzaro/University of Hull), *Positivism and Natural Law, and the Place of Law as Institution*

17h00-17h45 Mathieu Carpentier (Paris I, Nosophi), *Normes, interprétation, défaisabilité*

Dîner

MARDI 3 AVRIL

Après-midi : analyse des normes et ontologie des institutions

14h00-14h15 *Introduction*, Thomas Boccon-Gibod et Caterina Gabrielli

14h15-15h00 Elodie Djordjevic (Paris I, Nosophi) : *L'institution de la raison : esprit objectif et normativité rationnelle chez Hegel*

15h00-15h45 Mélanie Plouviez (Paris I, Nosophi), *Normes et institutions dans la sociologie d'Emile Durkheim*

15h45-16h Pause

16h00-16h45 Eva Debray (Nanterre, Sophiapol), *Attentes normatives, attentes cognitives chez Luhmann : ordre social et contrôle social*

16h45-17h30 Isabelle Aubert (Paris I, Nosophi) : *Normes et légitimité dans la théorie critique de la société*

Apéritif